



NOUVEAU

Organiser et conduire un service de procureurs (Parquet)

En partenariat avec :



L'intégrité et l'efficacité de la justice pénale est depuis toujours au cœur des préoccupations sociales, suscitant un intérêt continu au sein de nos journaux, institutions politiques et parmi les citoyens informés. Dans un État de droit, l'établissement d'un service de procureurs, son organisation et sa conduite sont des fonctions essentielles.

Cette formation explore en profondeur la manière dont les services de procureurs modernes sont organisés et dirigés, répondant ainsi aux exigences complexes de la société contemporaine. L'enseignement théorique sera enrichi par des ateliers pratiques spécifiques à chaque thème abordé, offrant aux participants une compréhension holistique et des compétences pratiques.

CLIENTÈLE CIBLE :

- Magistrats (siège et parquet)
- Policiers
- Gendarmes
- Fonctionnaires responsables du traitement des dossiers au sein des autorités centrales.

DURÉE : 2 semaines

OBJECTIFS PRATIQUES

- ✓ **Comprendre** les principes et les processus administratifs et les politiques menant à la création d'un service généraliste ou spécialisé.
- ✓ **Maîtriser** les concepts de gestion dans la mise en oeuvre.
- ✓ **Utiliser** les meilleures pratiques administratives pour permettre une gestion efficace et efficace dans le respect de la transparence et de l'imputabilité.

THÈMES ET CONTENUS

Cadre du droit pénal : Définition et finalités. Histoire du droit pénal et ses développements dans le monde.

Principes directeurs et constitutionnalité de la fonction : Indépendance et autonomie professionnelle. État de droit et justice. Mission, vision et valeurs : les clés de la mise en œuvre institutionnelle. Transparence et imputabilité.

Mesures de performance de la justice pénale : Indicateurs de performance. Collecte de données et méthodologies. Gestion des délais. Équité et accès. Évaluation globale.

Stratégies de sélection à l'embauche : Plan de formation continue basé sur les profils de compétences et la planification stratégique.

Relations externes : Victimes, policiers et avocats de la défense.

Respect des droit humains : Processus d'enquête et judiciaire.

Construire des lignes directrices: Posture cohérente et représentative du droit lors des représentations sur sentence. Peine et exécution de la peine.

